



Offre d'emploi

Chargé(e) de communication et de développement

L'Association Régionale Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) :

L'Association Régionale de Pêche Auvergne-Rhône-Alpes est une structure associative agréée pour la pêche et la protection de l'environnement. Affiliée à la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), elle est l'organe de représentation de la pêche de loisir en eau douce en région Auvergne-Rhône-Alpes. Créée en 2016, suite à la restructuration des régions administratives, elle représente, soutient et anime un réseau de 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique.

L'ARPARA œuvre pour le développement de la pratique de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes, pour la promotion du loisir pêche, pour la défense et la représentation du milieu aquatique dans les instances et programmes d'actions régionaux ainsi que pour la reconnaissance du poids économique du loisir pêche dans le développement des territoires. Elle assure également le fonctionnement d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), élaborée dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. Sous la forme d'un « Plan Pêche », cette convention permet de subventionner les actions des fédérations en faveur de la préservation et de l'amélioration de la biodiversité, de la restauration des milieux aquatiques et du développement du loisir pêche

Pour en savoir plus : www.pecche-auvergne-rhonealpes.fr / [Facebook](#) / [Instagram](#)

Contexte :

Parmi les actions de développement de la pêche de loisir en Auvergne-Rhône-Alpes, le déploiement d'une communication régionale a été identifié comme un axe stratégique essentiel. Depuis mai 2017, un poste de chargé de communication et développement a été créé afin de répondre aux besoins de :

- valoriser les actions des 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique, et plus largement des structures associatives agréées pour la pêche de loisir (SAAPL),
 - valoriser le patrimoine et l'offre halieutique des fédérations départementales,
 - fidéliser et recruter de nouveaux pratiquants/adhérents,
 - développer des outils ou des partenariats en faveur d'un tourisme pêche et d'offres de pêche régionales,
 - sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques,
 - animer le réseau des fédérations départementales en proposant un appui technique et stratégique à leurs actions de communication.
-

Missions :

Sous l'autorité du président, du conseil d'administration et de la commission communication, et en lien avec les services de l'ARPARA, le chargé-e de communication assure les missions suivantes :



Offre d'emploi

Chargé(e) de communication et de développement

- Définition stratégique et mise en œuvre opérationnelle de la communication externe et interne de l'association en cohérence avec les structures associatives attachées.
- Production et diffusion de supports de communication, de promotion et de sensibilisation ;
- Organisation et participation à des événements ;
- Animation des réseaux sociaux ;
- Coordination de réseau, coordination générale et soutien aux activités de l'association ;
- Suivi technique, administratif et financier du budget communication, des projets et des partenariats.

Le chargé-e de communication respecte le développement des actions inscrites au plan de communication et en assure l'évaluation.

Profil :

Polyvalence, rigueur, autonomie, qualités relationnelles, force de propositions seront nécessaire dans les fonctions de coordination et animation aux côtés de l'équipe régionale, des équipes rattachées aux fédérations départementales et structures associatives du réseau et aux élus en charge de la gouvernance associative.

Compétences exigées en infographie, en organisation des tâches et sur le plan rédactionnel multi-supports. Une maîtrise professionnelle de la Suite Adobe et autres logiciels de PAO (Photoshop, Illustrator, InDesign, Canva...) est nécessaire.

Sensibilité pour la protection de l'environnement, la connaissance de la pêche et les milieux aquatiques. La pratique de la pêche serait un vrai plus.

Bac +4/+5 en communication (communication des organisations, communication associative, communication en développement durable, communication/marketing).

Première expérience exigée. Permis B obligatoire.

Pour postuler :

Merci d'adresser la candidature par e-mail à arpara@peche-auvergne-rhonealpes.fr

Candidature à envoyer au plus tard le 25 septembre 2025.

Informations générales :

Contrat à durée Indéterminée.

Prise de poste octobre 2025.



Offre d'emploi

Chargé(e) de communication et de développement

Poste basé à la Maison de la Chasse, de la Pêche et de la Nature, 1 allée du Levant à La Tour-de-Salvagny.

Rémunération : selon la grille de la convention collective des Structures Associatives Agréées Pêche de Loisir (salaire équivalent au niveau IV, échelon 3)

Avantages : tickets restaurant + prise en charge à 50% de l'abonnement mensuel TCL + mutuelle entreprise (Radiance Humanis) prise en charge à 60% sur la part individuelle.

Déplacements en région Auvergne-Rhône-Alpes et ponctuellement ailleurs en France.